Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_29-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025 **N° 20251218_29**

OBJET • Décision modificative n°1 • Budget CLIC

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 33
Pouvoirs • 13
Votants • 46

Par convocation en date du 11 décembre 2025, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 18 décembre 2025 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BANIEL Pierre, BELLEC Olivier, BIGOT Marc, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CARDUNER Didier, CARON Fabien, COTTEN Michel, DAUTEL Christian, DOUX-BETHUIS Sonia, DUPUY Julie, ÉCHIVARD Alain, ÉPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, FICHOU André, GOURLAOUEN Yveline, JAMET Marie-Thérèse, JANVIER Elisabeth, KERHERVÉ Julien, LE BRAS Antony, LE BRETON Marie-Pierre, LE CORRE Thierry, LE NEVÉ Evelyne, LOUSSOUARN Michel, MAO Denis, MARREC Sonia, MARTIN Gérard, PAGNARD Guy, RANNOU Jacques, RENAULT Nathalie, SELLIN Yannick, DERVOUT Dominique, VOISIN Valérie, LE BON Thomas.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • BAQUÉ Maguy (pouvoir à A. ECHIVARD), LE BARON René (pouvoir donné à O. BELLEC), FRANÇOIS Brigitte (pouvoir à B. FRANCOIS), GUILLOU Valérie (pouvoir à T. LE CORRE), LE GAILLARD Quentin (pouvoir à M. BIGOT), LE GUERN Annie (pouvoir à P. BANIEL), LE MOAL Karen (pouvoir à J. RANNOU), COCHENNEC Claude (pouvoir à M. LOUSSOUARN), BACCON Alain (pouvoir à Y. GOURLAOUEN), LE BLOAS Jean-Yves (pouvoir à M-P. LE BRETON), CAPITAINE Monique (pouvoir à S. MARREC), BESOMBES François (pouvoir à Evelyne LE NEVE), MARTIN Annick (pouvoir à C. ESVANT).

ABSENTS • HÉMON Patrick-Marie, MALLÉJACQ Éric.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Michel COTTEN

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-242900769-20251218-20251218_29-DE

Sonia MARREC expose que la DM n°1 proposée est équilibrée en section de fonctionnement à la somme de +15 286,00 € et en section d'investissement à la somme de 0,00 €.

ANNÉE 2025 - DM
Conseil Communautaire du 18/12/2025

CLIC

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	Montant avant DM	Variation DM	Montant après DM
		/ SG / Article / Fct			
Chapitre 011 - "Charges à caractère général"	**15 286,00**				
02 - Finances					
Ajustement refacturation des services communs 2025		02 / 62871 / 4238	13 000,00	**18 786,00**	31 786,00
021 - Communication					
Report du projet de modification du guide "Bien vieillir" 2025		21 / 6236 / 4238	4 000,00	**-3 500,00**	500,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			206 073,30	15 286,00	221 359,30

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		IMPUTATION	Montant avant DM	Variation DM	Montant après DM
		/ SG / Article / Fct			
Chapitre 013 - "Atténuations de produits"	**4 000,00**				
012 - Paie					
Remboursements pour personnel en arrêt non prévus		/ 02 / 6419 / 4238	4 700,00	**4 000,00**	8 700,00
Chapitre 75 - "Autres produits de gestion courante"	**11 286,00**				
02 - Finances					
Ajustement de la participation du budget principal		/ 02 / 75822 / 4238	132 104,68	**11 286,00**	143 390,68
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			206 073,30	15 286,00	221 359,30

Considérant l'avis favorable de la commission Moyens Généraux du 25 novembre 2025 et du bureau communautaire du 9 décembre 2025,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 46 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

Le conseil communautaire :

- **Adopte** la décision modificative n°1 du budget CLIC,
- **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 18 décembre 2025

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 19/12/2025
Qualité : PRESIDENT CCA